



BERCEUSES

I



Nâ - né bi-naméye poy - et-te, Nâ - né bi-na-mé poy - on.

Nâné, binaméye poyette,
Nâné, binamé poyon.

Y a s'papa qu'est év'ye à l'fesse,
Rapwêtré de bon crostillon.
Nâné, etc.

Y a s'mame qu'est év'ye è p'wesse,
Rapwêtré de l'sope à l'ognon.
Nâné, etc.

Dormez, bien-aimée poulette,
Dormez, bien-aimé poussin.

Votre papa est allé à la fête,
Rapportera de bons crostillons¹.
Dormez, etc.

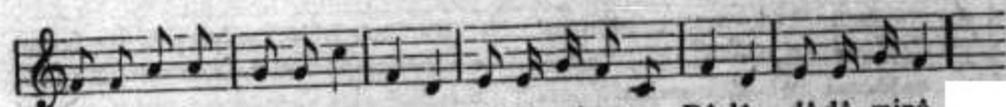
Votre mère est allée dans le porche,
Rapportera de la soupe à l'ognon.
Dormez, etc.

Rocour (arrond. de Liège).

II.



Une poule blanche Qui est dans la grange Elle a fait un pe - tit co-cô



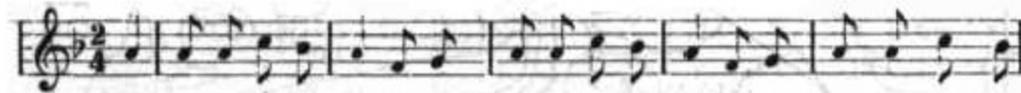
Pour l'enfant qui fait dô-dô Dô-do, dô-dô minette Dô-dô, dô-dô minô.

Une poule blanche
Qui est dans la grange,
Elle a fait un petit cocô
Pour l'enfant qui fait dôdô.
Dôdô, dôdô minette,
Dôdô, dôdô minô.

Une poule noire
Qui est dans l'armoire.
Elle a fait un petit cocô
Pour l'enfant qui fait dôdô.
Dôdô, dôdô minette,
Dôdô, dôdô minô.

Liège.

III.



Nâ-nez, pâpâ ni-quet Voss' mam' est év'oye à bwès Ell' vi rapwê-tré n'té-



té Ossi gross' qu'on p'tit cos-set Les caî-wais d'avâ les t'champ Qu'n'est-ce de



mitche et de blanc pan Po nour-ri mi p'tit è-fant Mais nin les grand.

Nânez, pâpâ Niquet,
Vosse mame est év'oye à bwès,
Elle vi rapwêtré n'tétet
Ossi grosse qu'on p'tit cosset.

Les caîwais d'avâ les tchamp
Qu'n'est-ce de mitche et de blan pan
Po nourri mi p'tit èfant,
Mais nin les grand.

Dormez, poupon niquet,
Votre maman est partie au bois,
Elle vous rapportera un sein
Aussi gros qu'un petit cochonnet.

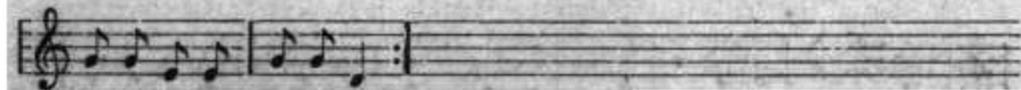
Les cailloux de parmi les champs
Que n'est-ce des gâteaux et du pain blanc
Pour nourrir mon petit enfant
Mais non les grands.

Vottem (arrond. de Liège).

IV.



Do do l'a-mour(e) Un p'tit coussin de v'lour(e) Des souliers de marôcain Pour



endormir le p'tit cousin.

Chokier (arrond. de Liège).

(1) Ce mot fait penser au distique wallon : *Dè neur pan c'est de crahaî — Dè blanc pan c'est de wastai.* « Du pain noir c'est de la cendre — Du pain blanc c'est du gâteau. »



(1) *Crostillons*, sorte de pâtisserie commune très croquante, analogue aux échaudés.

BIBLIOGRAPHIE

Légendes et curiosités des métiers par Paul SÉBILLOT. — Paris, Flammarion, 1895.

Sous ce titre notre confrère met à la portée du grand public la partie anecdotique des recherches sur les corps de métiers qu'il publie au complet dans la *Revue des traditions populaires*. C'est une sorte d'histoire intime des industriels, patrons et ouvriers. Il relève, d'après les auteurs anciens et contemporains, des communications inédites ou des observations personnelles sur les préjugés dont ils étaient l'objet, les anecdotes singulières ou les dictons moqueurs qui avaient cours sur chaque corps d'état, les coutumes curieuses ou bizarres de jadis et d'aujourd'hui.

Sont en vente cinq monographies au prix de 50 centimes chacune : I. *Les Tailleurs*. II. *Les Boulangers*. III. *Les Forgerons*. IV. *Les Coiffeurs*. V. *Les Couturières, Dentellières et Modistes*. Elles sont illustrées de bonnes reproductions d'estampes, qui ajoutent à l'agrément de cette intéressante série. Remarquons aussi que l'auteur cite avec soin les sources orales ou écrites auxquelles il a puisé pour l'élaboration de chaque chapitre. Le travail revêt ainsi un caractère sérieux que n'ont point toujours les publications de ce genre.

Louisiana Folk-tales coll. and ed. by Alcée FORTIER. — Collection des « Memoirs of the American Folk-lore Society » vol. II. — In 8° de 122 p. Houghton, Mifflin and Co. Boston et New-York 1895.

Le second volume de la collection de l'importante société américaine ne le cède en rien au premier, dont nous avons rendu compte ci-dessus p. 35. Il contient quinze *animal-tales* ou fables et vingt-sept *märchen* ou contes proprement dits, plus un appendice de treize récits. Les fables et les contes sont donnés en créole et en anglais, page pour page. Un chapitre de notes indique les références et des observations diverses.

Rien n'est plus agréable que la lecture de ces récits, curieux par leur psychologie, curieux par le langage. Nous en détachons un court extrait :

« In michié, qui té vive on bord in bayou, trappé in gros tortie (tortue) et li invité tout suite so zami pou dinin avec li. So ti (son petit) garçon, quand li té pas là, courri coté la cage et tortie commencé siffié. « Comme to siffié bien, dit piti la. — Oh ! ça cé pas arien, ouvri la cage et ta oua (toi voir). Garçon la ouvri la cage et tortie siffié mié qué avant. Garçon la té enchanté. — Metté moin (moi) on la planche et ta oua, dit tortie. Garçon la fait ça, et tortie dansé et chanté. — Oh ! comme to dansé et chanté bien, dit garçon la. — Metté moin on bord bayou, et ta oua, dit tortie. Garçon la ménin li on bord bayou, et tortie la commence crié. Tortie levé dans millié cayou et li disparalte dans dolo et garçon la commence crié. Tortie levé dans millié cayou et li dit : — Apprendre pas fié (faire) moune (gamin) to pas connin (toi pas connaître).

« Garçon la té pair so popa et li metté ein gros lapierre plate dans la cage. Cuisinier la té cré (a été croire) que c'était tortie, et li metté lapierre dans chaudière. Li té étonnin oua (de voir) li resté dire (dure) si longtemps et li montré li so maite. Li ordonnin metté tortie on la tabe et li prend so couteau la tabe (de table) pou coupé li. C'était pas la peine. Li prend couteau découpé (à découper), pas la peine. Li prend lahache ; li cassé assiette, la tabe, mais tortie la resté telle. Li oua (voit) alorse c'était ein lapierre, et jisqua asteur li pas comprende comment so tortie té changé en lapierre. »

Presque tout les récits sont dans ce joli style. On comprendra l'agrément de la lecture.

La valeur folklorique de la collection ne le lui cède d'ailleurs en aucun point. Elle est variée avec critique, présentée avec goût.

C'est l'une des plus sérieuses contributions au folklore des créoles.

Chansons populaires recueillies en Franche-Comté par Charles BEAUQUIER. — Vol. in-12 de 388 pages. Lechevalier, éd. 39, quai des Grands-Augustins, Paris. — Prix : 6 francs.

Ce recueil contient 189 chansons dont 108 avec l'air noté : c'est, à ce titre, l'une des plus remarquables collections que l'on ait publié en France et, à d'autres points de vue, l'une des plus estimables. Contrairement à son devancier Max Buchon, M. B. publie les textes exacts, sans correction ni embellissement ; aussi le livre est-il bien fait pour inspirer confiance. Notons en outre qu'il n'omet pas les variantes, ni les simples fragments. Nous relevons quelques chansons en patois — qui ne sont pas les plus intéressantes comme sujet. On regrettera l'absence d'un classement systématique, que corrige en partie l'adjonction d'une table des titres.

Les amateurs de chants rustiques constateront avec plaisir le soin avec lequel les mélodies sont notées en ce livre. Aussi bien, la préface de M. B. les comblera de joie : il y a là une page sur l'actuelle renaissance de l'art des primitifs, qui mériterait d'être répandue.

Inutile de dire que nous retrouvons dans les chansons de Franche-Comté bien des sujets que nos paysans wallons connaissent et qu'ils ont plus ou moins adaptés à leur goût. On peut voir par exemple, tout au début du livre, en mieux ou en plus mal qu'ici, les chansons : « Près de chez nous l'y a un capitaine », « Mon père m'a fait bâtir maison », « Mon père avait cinq cents moutons », « Le joli capitaine revenant de la guerre en cherchant ses amours » etc., etc., chose curieuse, les mélodies d'un mouvement vif nous semblent généralement d'un rythme moins précis que chez nous. Les airs gais eux-mêmes vont rarement sans une pointe de mélancolie.

Bref, ouvrage intéressant et sérieux, auquel l'éditeur a fait une toilette plus que convenable.

Recueil de littérature du CLUB LES WALLONS. Brochure pet. in-12 de 56 p. — Wasseige, éd. 45, rue Féronstrée, Liège 1895. Prix 0-50.

Cette petite brochure contient les pièces « couronnées » aux concours que la Société a ouvert en 1894, avec les rapports des jurys. Le recueil n'est de notre compétence ici que par les documents relatifs à un concours de *crémignons*, semblable à ceux qui se font parfois à Liège et aux environs. J'ai eu l'honneur d'être juré de celui-ci, avec MM. Jos. Defrecheux et Julien Delaite, et j'ai rapporté des circonstances auxquelles j'ai été mêlé quelques détails qui trouveront mieux leur place en une autre occasion. Je publierai cependant bientôt, avec l'agrément de la Société, une note extraite des manuscrits dont elle reste propriétaire. Le programme du concours réclamait un *crémignon* sur les anciens usages et coutumes liégeois. Ce libellé assez vague a produit trois pièces intéressantes, notamment le *crémignon* intitulé *Liné et Jüget* de M. DESAMORÉ, qui est très adroitement traité en duo et en pot-pourri sur des airs connus ; l'auteur y parle en termes agréables des plaisirs de mai en Fond-Pirette et rappelle en ces termes, la coutume de « lier le jonc » :

Ji m'è rappelle co bin : l'jou di d'avant l'Ascension

E pré podri l'moune, bonasi mint, j'loya l'jonc.

Ces paroles sont placées dans la bouche du vieux *Liné* « Léonard » et non dans celle de sa vieille amie, ce qui étonnera les lecteurs qui ne connaissent la coutume

que d'après Bovy.

Dans le même recueil, deux autres *Crémignons*, dus à MM. Emile GÉRARD et André WYNANDS, répondent à la même question du concours et rappellent également les fêtes de mai en Fond-Pirette, dont nous avons parlé longuement tome 1 p. 90 et suiv. On lit d'ailleurs dans les trois pièces primées d'autres allusions au folklore ; malheureusement pour nous, ce ne sont vraiment que des allusions, les auteurs s'étant complu à exprimer des regrets bien sentis au souvenir des usages disparus, plutôt qu'à faire la description des choses.

L'essai du « Club les Wallons » n'en reste pas moins intéressant, et l'expérience mérite d'être reprise. Espérons qu'elle le sera d'une manière sérieuse.

O. C.

NÉCROLOGIE

EDMOND ÉTIENNE.

Deux ans ont passé depuis la fondation de *Wallonia*, et déjà nous devons ouvrir la rubrique réservée à nos morts. Parmi les collaborateurs de cette revue, Edmond Etienne est en effet le premier qui nous quitte et il meurt sans avoir publié tout ce qu'il comptait recueillir.

Homme du peuple et littérateur de marque, amoureux du vieux langage et des us et coutumes populaires, Edmond Etienne était désigné autant que personne pour s'intéresser à la recherche du folklore et y collaborer efficacement.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que la signature d'Etienne figura à la liste des personnes qui encouragèrent nos projets avant même l'apparition de notre premier numéro. Depuis lors, son nom a reparu plusieurs fois dans nos pages, et ses articles sur certaines traditions locales de Jodoigne, *Notre-Dame de la Soule* et *Notre-Dame de l'chapelle à l'arbe*, ont été justement remarqués.

Tous les wallonisants ont pu voir, dans « le *Sauverdia*, » journal wallon bi-mensuel qu'il avait fondé, de nombreuses preuves de l'attention qu'Etienne ne cessait d'accorder aux choses du folklore. Après la disparition de cette feuille qu'il dut abandonner en plein succès, il s'était promis de poursuivre méthodiquement ses recherches. La réalisation de ce projet fut malheureusement compromise par un manque assez fréquent de loisirs convenables ; mais d'intéressantes communications vinrent nous prouver de temps à autre qu'Etienne ne négligeait aucune occasion de consulter ses souvenirs. C'est ainsi que les dossiers de la revue contiennent de lui un certain nombre de documents détachés, choisis avec discernement et notés avec le plus scrupuleux souci de l'exactitude.

C'est à présent tout ce qui reste de lui, outre des œuvres dramatiques dont j'ai parlé ailleurs⁽¹⁾ et qui font le plus grand honneur à la littérature wallonne.

Etienne meurt à l'âge de quarante-quatre ans. La date du 11 avril restera dans nos souvenirs, et tous ceux qui ont connu cet homme de cœur et de talent en conserveront la mémoire.

O. C.

(1) *Li Mestré*, n° du 21 avril 1895.



RISSETTES.

II.

Amusettes des doigts.

Les formulettes les plus simples de cette catégorie comprennent les dénominations fantaisistes que la mère donne aux doigts de son poupon, pendant qu'elle les élève l'un après l'autre, en commençant par le pouce. L'auriculaire, qu'ailleurs on nomme *li p'tit fifi*, est toujours distingué par un geste particulier ; ordinairement on le saisit brusquement et on le secoue à plusieurs reprises en répétant son nom, avec une petite voix.

A Liège, les mères disent :

Pomme

Peure

Tourchon

Pépin

Quatre-vingt (1er) †

Pomme (le pouce)

Poire (l'index)

Trognon (le majeur)

Pépin (l'auriculaire)

Quatre-vingts (le petit doigt)

Cette suite toute fantaisiste semble particulière à nos environs ; du moins, nous n'avons retrouvé ailleurs rien de semblable.

Voici, par contre, un texte de Lincé qui rappellera sans doute au lecteur quelque souvenir plus ou moins identique :

Pauci

Nôli

Grande dame

Pitite dame

Pitite Bébèth *

Pouce

Index (lacet)

Majeur

Annulaire

Auriculaire

En passant d'un dialecte à l'autre, cette formulette très répandue a subi des modifications nombreuses. Nous signalerons comme exemples les variantes d'Erezée, de Huy et de Chimay :

(1) JOS. DEFRECHEUX, *Enfantines*, p. 36. (2) Comm. de M. F. Sluse.

| | | |
|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Pauci</i> | <i>Paucu</i> | <i>Pauçu</i> |
| <i>Laudi</i> | <i>Grand du</i> | <i>Blanche dame</i> |
| <i>Grande dame</i> | <i>Grande dame</i> | <i>Long du</i> |
| <i>Daminet</i> | <i>Petite dame</i> | <i>Anelet</i> |
| <i>Pitit, pitit</i> ³ | <i>Pitit fi</i> ⁴ | <i>Pitit pet</i> ⁵ |

Comme dénominations de l'auriculaire, on trouve encore *Damanet* (Herstal), *Daminette* (Rocour), *Laminet* (Pailhe), *P'tit coton* (Esneux) etc.

Le petit doigt est toujours particulièrement choyé et l'on connaît bon nombre d'autres dénominations curieuses; citons *Maniquet* « petit bon-homme » (Liège), *Potiquet* « petit pot » (Pailhe) *Pitit pette* (Esneux) et même, à Ferrières comme à Chimay, *Pitit pet*!

Une formule assez différente se retrouve en différents lieux, avec un geste particulier correspondant à une séquence variable.

Voici le texte, à Jodoigne et à Court-St-Etienne :

| | |
|--|----------------------|
| <i>Paucet</i> | <i>Poucet</i> |
| <i>Laredet</i> | <i>Laridet</i> |
| <i>Grande dame</i> | <i>Blanche dame</i> |
| <i>Djean de l'sau</i> | <i>Jean Dessaux</i> |
| <i>Petit couteau (courtaud)</i> | <i>Petit crapaud</i> |
| <i>Kwik, kwik, kwik !....</i> ⁽⁶⁾ | |

Sur cette finale, on chatouille doucement le milieu de la paume. La séquence devient *kwè, kwè, kwè*, à Gembloux, à Anderlues *cui, cui, cui*, à Hermée *cuin, cuin, cuin*, etc. Les bonnes choses vont toujours par trois !

Quelques variantes se bornent à quatre rimes avant la séquence, laquelle s'applique alors au petit doigt; de même en France (7) on s'amuse à le désigner sous des formules plaisantes: le petit glinglin, le pitchou-pitchou, le riquiqui, le rincouincouin, etc.

On trouve à Laroche *Jean de Lassaux*, à Court-St-Etienne et à Grez-Doiceau *Djean Dessaux*, à Ethe *Jean d'la Saux*, à Mons, nous dit M. Harou, *Jean Delsau*. ROLLAND (Rimes et Jeux, p. 26 note) explique

(3) Comm. de M. Collette. (4) Comm. de M. F. Guelton. Pour le nom du pouce il ne faut pas songer à *pau cu* « peu cuit », mais bien à un diminutif analogue au liégeois *peuket* pour *Poucet* « poucet, petit pouce », et où l'*u* intervient sous l'influence de la rime *du* « doigt » qui se retrouve à Gedinno dans une variante de la même formule. Aux deux diminutifs liégeois on peut comparer *peutché* qui se retrouve également à Liège et... à Etalle ! (5) Comm. de M. G. Debroy.

(6) Comm. de M. E. Etienne. (7) Eug. ROLLAND, *Rimes et jeux*, 21 ss.

des vocables analogues par « Jean qui porte les sceaux » c'est à dire « le doigt de la bague ».

La forme *det*, qui n'est rien moins que wallonne, est également très persistante. On signale à Angre *mère laridet* à Anderlues *mi laridet*, à Nivelles *à l'laridé*, à Grez, Court, Laroche, Namur, Etalle et St Hubert *laridet*, en Hesbaye et à Virton, *aridet*; à Mons *lariguet*, etc. Cette forme *det* appartient au dialecte normand; la « Revue des trad. popul. » (1892, p. 59) signale *Lari-doigt (Lari ?)* dans une formule francisée de cette province.

On aura remarqué dans les formulettes précédentes que le petit doigt est de mieux en mieux signalé à l'attention du poupon par la mère qui tend à en faire l'objet même du jeu.

La variante d'Ethe iez Virton est à ce point de vue, tout-à-fait typique; elle se termine d'ailleurs par un mouvement original sur l'auriculaire.

| | |
|---------------------------|--------------------|
| <i>Poucet</i> | Petit pouce |
| <i>Aridet</i> | Aridet |
| <i>Grande dame</i> | Grande dame |
| <i>Jean d'lassau</i> | Jean de Lassaux |
| <i>Petit couteau</i> | Petit couteau |
| <i>Qui saute à ch'fau</i> | Qui saute à cheval |

Sur ce dernier mot on fait chevaucher l'auriculaire par le petit doigt de l'enfant.

LA RECHERCHE DU PETIT DOIGT.

Une formule de Mons en Hainaut et de Nivelles, qu'on peut rapprocher des précédentes, nous conduit à la « recherche du petit doigt » qui est le but de nombreuses Risettes :

| | |
|----------------------|--------------------------------|
| <i>Petit poucet</i> | <i>Pétit poucé</i> |
| <i>Mère Lariguet</i> | <i>Al Laridé</i> |
| <i>Jean le Petit</i> | <i>Djean Delsaux</i> |
| <i>Où é-t-i ?</i> | <i>P'tit crapaud</i> |
| <i>Le vla ci :</i> | <i>Où é-t-i l'petit ?</i> |
| | <i>Vella ! vella ! vella !</i> |

Dans les jeux qui vont suivre on abandonne complètement le système des dénominations fantaisistes pour fixer sur les doigts du poupon les diverses péripéties d'une recherche plus ou moins mouvementée.

Voici le petit dialogue très simple que l'on récite à Herstal (Liège) :

(1) Comm. de M. Harou.

Dji kwire, dji kwire.
Di qwè, di qwè?
C'est Dj'han li p'tit.
W'est-i, w'est-i?
Vo l'ci, vo l'ci!

Je cherche.
 Quoi ?
 C'est Jean le petit.
 Où est-il ?
 Le voici.

Une formulette correspondante de Malmedy exige l'emploi des dix doigts : on feint de chercher le petit doigt gauche et l'on commence par le pouce de la main droite.

| | |
|----------------------------|-------------|
| <i>P.cin,</i> | Pouce. |
| <i>Djulin,</i> | Julien, |
| <i>Dju va,</i> | Je vais, |
| <i>Dju vin,</i> | Je viens, |
| <i>Kwerri,</i> | Chercher, |
| <i>O deugt,</i> | Un doigt, |
| <i>Lu kwin ?</i> | Lequel ? |
| <i>Lu p'tit.</i> | Le petit. |
| <i>W'est-i ?</i> | Où est-il ? |
| <i>Volci volci volci *</i> | Le voici. |

On connaît une variante liégeoise peu différente ³.

A Vielsalm, c'est à « la fête » que l'on va rechercher le petit gamin.

| | |
|----------------------|--------------------|
| <i>Gros deugt,</i> | Gros doigt. |
| <i>Long deugt,</i> | Long doigt, |
| <i>Doù vasse ?</i> | Où vas-tu ? |
| <i>A l'flesac.</i> | A la fête. |
| <i>Qué fer ?</i> | Quoi faire ? |
| <i>Qui on deugt.</i> | Chercher un doigt. |
| <i>Li qué ?</i> | Lequel ? |
| <i>Li p'tit.</i> | Le petit. |
| <i>W'est-i ?</i> | Où est-il ? |
| <i>Volci. 4</i> | Le voici. |

Et saisissant le petit doigt tant cherché, on le secoue vivement.

Dans la formulette suivante, où il s'agit cependant d'un bien long voyage, on n'emploie que les doigts d'une seule main :

| | |
|----------------------------------|-------------------------|
| <i>Gros deugt, wisse vasse ?</i> | Gros doigt, où vas tu ? |
| <i>A Hasse,</i> | A Hasselt. |
| <i>Qwerri li p'tit.</i> | Chercher le petit. |
| <i>W'est-i ?</i> | Où est-il ? |
| <i>Volci, volci.</i> | Le voici. |

Enfin, à Soiron lez Verviers, on dit cette historiette, qui a bien aussi son petit intérêt :

| | |
|-------------------------|------------------------|
| <i>Dj'a mô ô deugt.</i> | J'ai mal (à) un doigt. |
| <i>Lu kègne ?</i> | Lequel ? |
| <i>Lu p'tit.</i> | Le petit. |
| <i>W'est-i ?</i> | Où est-il ? |
| <i>Volci.</i> | Le voici. |

(2) Comm. de M. Dehez. (3) DEFRECHÉUX, *Enfant. lég.*, n° 20, p. 37. (4) Comm. de M. Servais.

LES DRAMES DU PETIT DOIGT.

Après la comédie, le drame, où le petit doigt joue encore le rôle le plus saillant. Celui qui tantôt faisait rire va tenter de nous attendrir au récit de ses malheurs aussi cruels que variés.

Le voici qui est abandonné par ses frères, dans une terrible aventure qu'on raconte en ces termes à Villers près d'Ath :

| | |
|--|-----------------------------------|
| <i>Vla l'ceu qui va au bos</i> | Voilà celui qui va au bois |
| <i>Vla l'ceu qui fait des fagots</i> | Voilà celui qui a fait des fagots |
| <i>Vla l'ceu qui a vu l'leup</i> | Voilà celui qui a vu le loup |
| <i>Vla l'ceu qui a eu peur</i> | Voilà celui qui a eu peur |
| <i>Et l'petit mécouille qui 't écoureus.</i> | Et le petit qui s'est sauvé. |

Parfois le pauvre petit n'a pas même le temps de déguerpir. C'est, par exemple, quand, des cinq frères, le second voit le loup, le troisième a peur et le quatrième se sauve. Alors le petit dernier reste seul en présence du terrible animal et c'est ce qu'on raconte dans le même canton, à Bouvignies :

| | |
|---|--|
| <i>Sti-chi a été au bos</i> | Celui-ci a été au bois |
| <i>Sti-chi a vu l'leup</i> | Celui-ci a vu le loup |
| <i>Sti-chi a oyi peu</i> | Celui-ci a eu peur |
| <i>Sti-chi est écoureus</i> | Celui-ci s'est sauvé |
| <i>Et le p'tit losse est d'moré tot seu ².</i> | Et le petit drôle est resté tout seul. |

Une variante d'Angre exprime les mêmes idées en insistant sur l'anxiété du petit drôle.

| | |
|--|--|
| <i>Vla l'sun qu'a té au bos</i> | Voilà celui qui a été au bois |
| <i>Vla l'sun qu'a vu l'leup</i> | Voilà celui qui a vu le loup |
| <i>Vla l'sun qu'a lu peu</i> | Voilà celui qui a eu peur |
| <i>Vla l'sun qui t'en court.</i> | Voilà celui qui s'enfuit |
| <i>Et le petit losse à crié : kwin ! kwin ! ³</i> | Et le petit drôle à crié : kwin ! kwin ! |

Il en est de même à Niverlé.

| | |
|--|------------------------------------|
| <i>Onque qu'a stu à tchamp.</i> | Un qui a été aux champs. |
| <i>L'autre qu'a véyn l'leup.</i> | L'autre qui a vu le loup. |
| <i>L'autre qu'a yu peu.</i> | L'autre qui a eu peur. |
| <i>L'autre qu'a raccoru.</i> | L'autre qui est revenu en courant. |
| <i>Et il p'tit a crié : Kwik ! kwik ! ⁴</i> | Et le petit a crié : kwik ! kwik ! |

Tantôt « cuin, cuin », tantôt « cuik, cuik »... quel turbulent ! Au milieu des dangers les plus terribles, il ne peut s'empêcher de révéler sa présence par des cris aigus qui ne laissent pas de doute sur son malheureux sort.

(1) Aug. GERRÈS dans *Revue de Belgique*, n° du 15 nov. 1887, p. 307. (2) Ibid.
 (3) Comm. de M. Bernier. (4) Comm. de M. Harou.

De telles imprudences ne doivent cependant pas nous empêcher de le plaindre lorsqu'on nous raconte qu'il fut, comme on va le voir, sacrifié à la gourmandise de ses frères.

Un texte de Vottem (Liège) où l'on représente le pouce comme un porc gras, détaille ainsi le rôle de chaque personnage :

Voilà l'pourçai

V'la l'ci qu'el towé

V'la l'ci qu'el sale

V'la l'ci qu'el magne

Et l'pauve pîit n'a ré sayé !

Voilà le porc

Celui qui le tue

Celui qui le sale

Celui qui le mange

Et le p. p. n'a rien goûté.

Un texte de Nivelles parle également d'un porc, et spécifie l'époque du sacrifice.

Pétit pourçai du Noël

Nos n'avans pus ri à li donner

Nous d'allons ké l'ouchi pou l'tuwer

Krik ! krik ! krik !

A tripe ! à tripe ! à tripe !

Petit porc de Noël

Nous n'avons plus rien à lui donner

Nous allons chercher le boucher pour le tuer

Cric ! cric ! cric !

A tripes ! à tripes ! à tripes !

Dans d'autres cas où l'auriculaire est également sacrifié à l'appétit de ses frères, il s'agit de tout autre chose que d'un fricot de porc.

-C'est parfois un œuf, comme aux environs de Vielsalm. Après avoir fait un rond « tansai » dans la paume » en disant : *I n'a chal ine où tot rond, tot rond*, la mère saisit chaque doigt en disant :

Volo l'ci qu' l'a trouvé

Vola l'ci qui l'a cû

Vola l'ci qu' l'a pelé

Vola l'ci qu' l'a magné

Et li p'tit m'coye n'a ré sayé.

Voilà celui qui l'a trouvé

Voilà celui qui l'a cuit

Voilà celui qui l'a pelé

Voilà celui qui l'a mangé

Et le petit n'a rien goûté.

A Durbuy, on chatouille également l'intérieur de la main, en disant *li live* « le lièvre » a passé là. Puis on y ramène les doigts en disant :

Cila l'a vèyon,

Cila l'a towé

Cila l'a fricassé

Cila l'a magné

L'pauve pîit qu'enne a nin sayé !

Celui-là l'a vu

Celui-là l'a tué

Celui-là l'a rôti

Celui-là l'a mangé

P. p. qui n'en a pas goûté !

A Fexhe-Sins on dit de même : *vola li p'tit slot wisse qui les ouhais vont beûre* « Voilà la petite mare où les oiseaux vont boire ». Puis on désigne ainsi les doigts :

Li ci qui va à l'thesse

Li ci qui les towé

Li ci qui les va r'kwerrî

Li ci qui les déplume

Li ci qui les mange

Celui qui va à la chasse

Celui qui les tue

Celui qui va les rechercher

Celui qui les déplume

Celui qui les mange

Remarquons qu'ici, c'est le petit doigt qui se régale. Notre collection renferme quelques autres exemples où, à cause de l'intercalation d'une rime, empruntée vraisemblablement à quelque variante voisine, le petit doigt se voit attribuer un rôle peu en rapport avec sa taille et d'ailleurs avec la tradition.

Une rimette originale de Vottem nous montre il est vrai le petit drôle intraitable en la saison des nids.

Dj'sé bégne ou nid

Di-st-i Louis

Qui n'a-t-i d'vins ?

Di-st-i Lorint

I n'a treus djône,

Di-st-i Antoine

J'enne ârèt m'part,

Di-st-i Nonard

C'est por mi tot

Di-st-i Djadot

Je sais bien un nid,

Dit Louis

Qu'y a-t-il dedans ?

Dit Laurent

Il y a trois jeunes,

Dit Antoine

J'en aurai ma part

Dit Léonard

C'est pour moi tout

Dit Jadot. ¹

Mais, le cas, ici, est tout différent, et nous ne devons pas nous étonner de voir le petit gamin affirmer avec une belle énergie « le droit de trouvaille » si respecté chez les enfants.

POURQUOI L'AURICULAIRE EST SI PETIT.

Sauf quelques rares versions que l'on peut croire personnelles à certains récitants, la tradition reste fidèle dès qu'il s'agit de mangeaille : le petit doigt est régulièrement sacrifié à la gourmandise de ses frères.

Voici un dernier texte, recueilli à Lincé par M. Henri Simon ; il s'agit, comme ci-dessus, d'un petit oiseau :

Vola l'ci qu' l'a touvé

Vola l'ci qu' l'a ploumé

Vola l'ci qu' l'a fricassé

Vola l'ci qu' l'a magné

Et l'pauve pîit n'a rin sayé.

Voilà celui qui l'a tué

Voilà celui qui l'a déplumé

Voilà celui qui l'a rôti

Voilà celui qui l'a mangé

Et le p. p. n'a rien goûté.

Toutes ces affabulations concordantes pourraient suffire à nous faire comprendre pourquoi l'auriculaire est resté tout petit. S'il n'a pas pu se développer comme ses frères, c'est faute de vivres : les autres ont tout mangé.

Mais il est d'autres explications de l'exiguité de sa taille.

On se rappelle peut-être le petit jeu inséré ci-dessus tome II p. 21, où le majeur qui joue le rôle d'un père, interroge les autres doigts sur leurs projets pour l'avenir. Le pouce, gros et trapu, veut devenir maréchal ;

(1) *Jadot*, nom de famille répandu en ce village.

l'index, charpentier ; et l'annulaire, fendeur de bois. L'auriculaire, après bien des instances finit par avouer qu'il veut « faire le voleur ». Et le père dit : *Ah ! ti frés l'voleur ?... Bin ti n'crêh'rès pus !* « Tu ne grandiras plus ».

Cette explication est à coup sur très morale !

Il en est une autre, familière à tous, qui trouve son écho dans cette risette de Waremmes qui ressemble, pour la forme, à l'une des précédentes :

| | |
|--------------------------|---------------------------|
| <i>Dji m'vas d'wèrmi</i> | Je me vais dormir |
| <i>Di-st-i Louis</i> | Dit Louis |
| <i>Et mi dj'a faim</i> | Et moi j'ai faim |
| <i>Di-st-i Lorint</i> | Dit Laurent. |
| <i>Vinsse è l'ârmâ !</i> | Viens-tu dans l'armoire |
| <i>Di-st-i Colâs</i> | Dit Collard |
| <i>On t'racu'ret !</i> | On rapportera contre toi, |
| <i>Di-st-i Valet.</i> | Dit Valet. |

Sur ce mot, on menace le petit doigt en disant :

| | |
|--------------------------|-------------------|
| <i>Mains si t'el dis</i> | Mais si tu le dis |
| <i>Ti d'murret p'tit</i> | Tu restera petit |

et on le secoue en répétant :

Todis, todis, todis !...

Ce jeu ne rappelle-t-il pas invinciblement l'aimable légende du petit doigt rapporteur, que les mamans tiennent tant à invoquer quand elles veulent éprouver la véracité de leurs enfants ? Et le dicton bien connu : « Mon petit doigt me l'a dit... c'est donc vrai ! »

Le conte du petit doigt accusateur est connu partout dans les pays romans et germaniques. On a cité ailleurs ⁽¹⁾ une rimette flamande qui se traduit ainsi :

« Je vais dormir, dit Poucet. — Je n'ai pas mangé, dit Lèche-Pot. — Où chercherons nous à manger ? dit Long-Jean. — Dans la cave de ma mère, dit Court-Valet. — Je vais tout dire ! dit Petiot. — Si tu le dis, je te condamnerai à rester toute ta vie Petiot ».

Qui ne se rappelle la délicieuse scène du *Malade Imaginaire* (Acte II, sc. 11) où Argan prétend apprendre par son petit doigt ce qui s'est passé en son absence, et amène par cette ruse sa petite-fille Louison à lui raconter tout ?

ARGAN. « Prenez-y bien garde, au moins ; car voilà un petit doigt qui sait tout et qui me dira si vous mentez. »

(1) GITTÉ, loc. cit.

Lorsque la petite a avoué, Argan dit encore : « Il n'y a point autre chose ? »

LOUISON. Non, mon papa.

ARGAN. Voilà mon petit doigt pourtant qui gronde quelque chose. (Mettant son doigt à son oreille :) Attendez. Hé ! Ah, ah ! Oui ! Oh, oh ! Voilà mon petit doigt qui me dit quelque chose que vous avez vu et que vous ne m'avez pas dit.

LOUISON. Ah ! mon papa, votre petit doigt est un menteur.

ARGAN. Prenez garde !

LOUISON. Non, mon papa ; ne le croyez pas : il ment, je vous assure.

ARGAN. Oh, bien, bien, nous verrons cela.... »

Rien n'est plus populaire chez les enfants que la croyance aux malicieuses indiscretions du petit doigt. Et les moralistes auront beau proposer de remplacer le « Mon petit doigt me l'a dit » par « Je le vois dans vos yeux » ou « sur votre front » ; le mythe du petit doigt sera toujours accueilli avec succès par les enfantelets auxquels la personnalité des doigts est enseignée dès l'âge le plus tendre dans des jeux si pittoresques et si charmants.

O. COLSON.



LI P'TIT DJ'HAN ET L'MONCHEU

CONTE ARDENNAIS

C'este on cōp li p'tit Dj'han da Marèye-Djenne qui vizêfe àx pourçais da B. à V. F., et il esteut tot d'hâ.

Moncheu di Vié qui passêve por là li d'mande :

« Da qui est-ce donc, m'fi, ces pourçais là ? »

— C'est da ç'grande trôye là, vèye Moncheu.

— Eye ! qui v's estez bin appris, m'fi !

— Bin là ! moncheu, dji n'el sè nin mîx.

— Bin, loque, di-st-i Moncheu, si ti vous dire comme dji t'frè dire, dji t'frè fer des bais nous solers.

— Quimint fât-i dire ? di-st-i Dj'han.

— I fât dire « lopin » et « lopâr » et n'nin dire aute tchwès tant qui dji n't âye ripârlé.

— Dj'el dirè, Moncheu. »

A l'nute, volla rêvôye adlez s'mère.

« Bonne, nute, mi fi, rivinsse dja ? di-st-elle.

— Lopin ! di-st-i Dj'han. »

— Eye ! Mariâ, qu'est-ce qui ti racontes là ? di-st-elle.

— Lopar, di-st-i Dj'han. »

Vola s'mère corowe adlez kizène Jeannette po qu'elle vègne on pau disqu'à l'mohon.

« I n'a li p'tit qui lopéye et qui ralopinéye, et on n'sèt çou qu'i vout dire. »

Vo-les-là riv'nowe.

« Bonne nute, mi fi, di-st-elle.

— Lopin, di-st-i Dj'han.

C'était un coup le petit Jean de Marie-Jeanne, qui veillait aux (gardait les) cochons de B. à V. F. et il était pied-nus.

Le seigneur de Villers qui passait par là lui demande :

« A qui sont donc, mon fils, ces porcs-là ? »

— C'est à cette grande truie là, voyez-vous, Monsieur.

— Ah ! que vous êtes bien élevé mon fils !

— Bin monsieur, je ne le sais pas mieux (je suis ignorant).

— Eh bien, vois, dit le seigneur, si tu veux dire comme je te ferai dire, je te ferai faire de beaux souliers neufs.

— Comment faut-il dire ? dit Jean.

— Il faut dire « lopin » et « lopar » et ne pas dire autre chose tant que je ne t'aie reparlé.

— Je le dirai, Monsieur. »

Le soir, le voilà retourné près de sa mère.

« Bonne nuit, mon fils, reviens-tu déjà ! dit-elle.

— Lopin ! dit Jean. »

— Ciel ! qu'est-ce que tu racontes-là ? dit-elle.

— Lopar, dit Jean. »

Voilà sa mère courue près de cousine Jeannette pour qu'elle vienne un peu jusqu'à la maison.

« Il y a le petit qui lopie et qui ralopinie et on ne sait ce qu'il veut dire. »

Les voilà revenues.

« Bonne nuit, mon fils, dit-elle.

— Lopin, dit Jean.

— I n'fât nin dire ainsi, m'fi, c'est trop laid, di-st-elle.

— Lopar, di-st-i Dj'han.

— Et bin ! di-st-elle kizène, i fât-aller d'main à matin adlez l'curé d'Harre, po vèye çou qui Dj'han a. »

Quand qu'il intrît émon l'curé, Moncheu d'Vié esteut dj'ustumint là.

« Dji so v'nowe avou mi p'tit po vèye si vos n'save çou qu'il a. Dispôye hir, i lopéye et i ralopinéye, et nos n'savans à monde di Diu çou qu'i vout dire.

— Eh bin ! m'fi, di-st-i l'curé.

— Lopin, di-st-i Dj'han.

— I n'fât nin dire ainsi m'fi.

— Lopar, di-st-i Dj'han. »

Moncheu d'Vié qu'avout on procès avou l'curé, diha à curé :

« Si vos voloç m'quitter l'procès qui n's avans inte di nos dix, ji frè bi r'jâser ci p'tit là.

— Dji sos contint, di-st-i l'curé, veyant qu'i n'poleut vni à bout.

— Eh bin, m'fi, di-st-i Moncheu à Dj'han, les solers qui dji t'aveus fait fer estint-i à pont ?

— Ale, diale m'astohé, di-st-i Dj'han. Si vo l's aviz fait fer à m'pîd, i n'rin nin mî. »

Li p'tit Dj'han r'jâsive et l'procès esteut gangnî !

Li mère rimerciha Moncheu qui d'ha à Dj'han di li pwerter on live li leddimain.

Tot dreut qui Dj'han fourit rêvôye, i gurda on tchéna et on bordon, alla avâ les tiers et les hourlais, et tot l'mîmz il attrappa on p'tit tch'pîou lioz.

I l'metta è s'tchéns et à matin i l'alla pwerté à Moncheu d'Vié.

Quand il intra è l'cour, vola l'lioz poutchi fou dé tchéna.

Vola tos les tchins da Moncheu qui corèt apris et ravadjint tot l'djârdin.

Moncheu ni fourit nin trop contint et

— Il ne faut pas dire ainsi, mon fils, c'est trop laid, dit-elle.

— Lopar, dit Jean.

— Et bien, dit cousine, il faut aller demain matin près du curé de Harre, pour voir ce que Jean a. »

Quand ils entrèrent chez le curé, le seigneur de Villers était justement là.

« Je suis venu avec mon petit pour voir si vous ne savez ce qu'il a. Depuis hier, il baragouine et nous ne savons au monde de Dieu ce qu'il veut dire.

— Eh bien ! mon fils, dit le curé.

— Lopin, dit Jean.

— Il ne faut pas dire ainsi, mon fils.

— Lopar, dit Jean. »

Le seigneur de Villers qui avait un procès avec le curé, dit au curé :

« Si vous voulez me tenir quitte du procès que nous avons ensemble, je ferai bien parler ce petit là.

— Je suis content, dit le curé, voyant qu'il ne pouvait venir à bout.

— Eh bien, mon fils, dit le seigneur à Jean, les souliers que je t'avais fait faire, étaient-ils à point ?

— Ah ! diable m'enjamba, dit Jean. Si vous les aviez fait faire à mon pied, ils n'iraient pas m'eux. »

Le petit Jean re-parlait et le procès était gagné !

La mère remercie le seigneur qui dit à Jean de lui porter un lièvre le lendemain.

Tout droit que Jean fut parti, il prit un panier et un bâton, alla parmi les collines et les montagnes, et tout de même il attrapa un petit lièvre chétif.

Il le mit dans son panier et, au matin, il alla le porter au seigneur de Villers.

Quand il entra dans la cour, voilà le lièvre sauté hors du panier.

Voilà tous les chiens du seigneur qui coururent après et ils ravagèrent tout le jardin.

Le seigneur ne fut pas trop content,

(1) Vieux-Fourneau, village situé entre Harre et Villers St-Gertrude. — Les contes sont souvent localisés, et même mieux, comme ici, tel personnage devient un tel fils d'une telle, de tel lieu. Ces cas sont fréquents, surtout pour les contes les plus connus, et lorsque le personnage a un caractère facétieux.

Moncheu ni fourit nin trop contint et

portant i houqua Dj'han po diner avou lu.

Qwand is fourint à l'tève, i gn'aveu qui deux coui, et portant il estint leu treus.

Dj'han prinda one crosse di pan, el harbotta avou s'couïai et i fça on coui.

Li domestique apwerta deux verres di vin, et onque d'êve po Dj'han.

Vola Dj'han qui prind l'verre ès'main, el live à haut tot l'louquant.

« Que regardes-tu là, mon ami ? di-st-i Moncheu.

— Je regarde l'eau qui se bat avec le vin, di-st-i Dj'han.

— T'y k'nohe-tu bin ? di-st-i Moncheu.

— Aye, mi qu'vos ! di-st-i J'han.

— Et bin, di-st-i Moncheu, t'irès è l'cève et t'i visitrès mes tonnaix. »

Qwand Dj'han fourit è l'cève, Moncheu d'ha à domestique de d'hinde avou on bon bordon et de batte li p'tit Dj'han comme ine plâte.

Qwand Dj'han l'vèyav'ni, i dif'ça totes les crânes à tonnaix.

Li vin corrève tot èvôye et l'domestique qu'aveut tapé là s'bordon, stoppève les traus avou ses deugts comme i pollève.

Vèyant çoula, li p'tit Dj'han ramasse li bordon et i bouhe di totes ses fwêces so l'domestique.

V'la Moncheu qu'arrive so l'pwette.

« Enne y d'uzè-ve ? di-st-i.

— Oh aye, Moncheu, di-st-i Dj'han, et torate vos un' allez avu ottant. »

I louquetot avà l'cève, trouve on fromadje el louquette, i l'met è s'tchena et l'frappwette à s'mère.

Et elle fourit bin binâhe de r'vèye si p'tit Dj'han qu'aveut si bon cœur.

Et vola l'fève fou : si vos n'voloz nin l'creure, li minteur n'est nin lon !...

Conté par ma mère âgée de septante-quatre ans, à Burnontige (Ferrières)

Julien TROMME.

et pourtant, il appela Jean pour diner avec lui.

Quand ils furent à table, il n'y avait que deux cuillers, et pourtant ils étaient trois.

Jean prit une croûte de pain, la creusa avec son couteau et il fit une cuiller.

Le domestique apporta deux verres de vin, et un d'eau pour Jean.

Voilà Jean qui prend le verre en main, le lève en haut en le regardant.

« Que regardes-tu là, mon ami ? dit le seigneur.

— Je regarde l'eau qui se bat avec le vin, dit Jean.

— T'y connais-tu bien ? dit Monsieur.

— Oui, mieux que vous ! dit Jean.

— Eh bien, dit le seigneur, tu iras dans la cave et tu visiteras mes tonneaux. »

Quand Jean fut dans la cave, le seigneur dit au domestique de descendre avec un bon bâton et de battre Jean comme plâte.

Quand Jean le vit venir, il défit tous les robinets aux tonneaux.

Le vin courait tout en voïe et le domestique qui avait jeté là son bâton, bouchait les trous avec ses doigts comme il pouvait.

Voyant cela, le petit Jean ramasse le bâton et il frappe de toutes ses forces sur le domestique.

Voilà le seigneur arrivé sur la porte : « Lui en donnez-vous ? dit-il.

— Oh oui, Monsieur, dit Jean, et tantôt vous allez en avoir autant. »

Il regarda parmi la cave, trouve un fromage dans le placard, il le met dans son panier et le rapporte à sa mère.

Et elle fut bien contente de revoir son petit Jean qui avait si bon cœur.

Et voilà la fable finie : si vous ne voulez pas y croire, le menteur n'est pas loin !...

LES AMOUREUX.

IV

Moyen de se faire aimer.

Le peuple ne connaît pas ces philtres compliqués dont, prétend-on, se servaient les grandes amoureuses du dernier siècle et pour lesquels les livres pseudo-magiques qui circulaient dans nos campagnes donnaient des recettes aussi pompeuses qu'inauthentiques.

Cependant, il est un philtre dont la formule, très simple d'ailleurs, comme on va le voir, me fut communiquée, dans ma prime jeunesse, sous le sceau du plus grand secret, par un vieillard du nom de Bernard, qui y ajoutait la plus grande foi.

Voici la recette.

Si une femme semble éprouver de la répugnance à partager vos sentiments, tâchez de la déterminer à prendre avec vous quelque boisson (de préférence du vin). Quand le moment vous paraîtra le plus favorable, détournez l'attention de la belle et, rapidement, piquez-vous le doigt avec une aiguille, secouez dans son verre la gouttelette de sang qui apparaîtra, et prononcez mentalement les paroles sacramentelles : « Aime-moi comme je t'aime, nos sangs sont unis. »

Le sang attire le sang, me disait doctoralement le bon vieux : A partir du moment où la femme a bu ce philtre, elle ne peut se détacher de vous !

Toutefois, ajoutait-il, ne faites absolument usage de ce précieux secret qu'avec la plus grande circonspection, et si vous êtes bien décidé à épouser la belle. Car, toute rupture entraînerait certainement sa mort, et souvent la vôtre même.

JOS. LESUISSE.

V

Parodies de prières.

I. LITANIES DES JEUNES FILLES.

Kyrie, je voudrais.

Christé, être mariée.

Kyrie, je prie tous les saints.

Christé, que ce soit demain.

Sainte Marie, tout le monde se marie.

Saint Joseph, que vous ai-je fait ?

Saint Nicolas, ne m'oubliez pas.

Saint Valéri, que j'aie un bon mari.

Saint Mathieu, qu'il croie en Dieu.

Saint Jean, qu'il m'aime tendrement.

Saint Bruno, qu'il soit joli et beau.
 Saint Gabriel, qu'il me soit fidèle.
 Saint André, qu'il soit à mon gré.
 Saint Didier, qu'il aime à travailler.
 Saint Honoré, qu'il n'aime pas à jouer.
 Saint Séverin, qu'il n'aime pas le vin. ¹
 Saint Clément, qu'il soit diligent.
 Saint Sauveur, qu'il ait un bon cœur.
 Saint Nicaise, que je sois à mon aise.
 Saint Josse, qu'il me donne un carrosse.
 Saint Boniface, que mon mariage se fasse,
 Saint Augustin, dès demain matin.

Oraison.

Seigneur, qui avez formé Adam de la terre, et qui lui avez donné Ève pour compagne, envoyez-moi, s'il vous plaît, un bon mari pour compagnon, non pour la volupté, mais pour vous honorer et avoir des enfants qui vous bénissent. Ainsi soit-il.

2. LITANIES DES GARÇONS.

Sainte Marie, tout le monde se marie.
 Saint Joseph, que mon mariage soit fait.
 Saint Leu, que se soit la volonté de Dieu.
 Sainte Jeanne, que j'aie une bonne femme.
 Sainte Christine, qu'elle ne soit point mutine.
 Sainte Reine, qu'elle ne soit point mondaine.
 Sainte Godelive, qu'elle sache bien vivre.
 Sainte Madeleine, qu'elle m'aime.
 Sainte Scholastique, qu'elle ne soit point co-
 lérique.

Oraison.

Dieu tout-puissant et extrêmement bon, qui avez exaucé la prière du jeune Tobie lorsqu'il vous demanda une compagne, et lui en avez choisi une, je me prosterne donc devant vous, pour vous supplier par votre bonté de vouloir me donner une femme douce, sage et fidèle, avec laquelle je puisse vous aimer, vous servir et vous craindre jusqu'à la fin de ma vie. Ainsi soit-il.

Extraits de : *Catéchisme à l'usage des grandes filles pour être mariées*. Pet. in 12, Huy, Lam's, s. d. Ce catéchisme, mi-facétieux, mi-moral, est, paraît-il, l'œuvre d'un colporteur, à qui la vente de la brochure est réservée. Les litanies, qui sont à la suite du « Catéchisme » existent ailleurs en placard et sont colportées par tout le pays.

(1) Ce détail semble prouver que la variante, ou le fond ou l'auteur, est d'origine française. L'usage du vin n'est pas populaire en Belgique.

VI

La coutume de lier le jonc.

Sur ce procédé de divination, dont nous avons parlé d'après le Dr Bovy dans notre t. I p. 73, nous lisons d'autres détails dans une note manuscrite due à M. Hubert DÉSAMORÉ (V. bibliographie ci-dessus p. 83) Voici ce que dit cet auteur :

• La veille de l'Ascension, les amoureux, tant jeunes filles que jeunes gens, cherchaient dans un pré trois brins d'herbe de même grandeur et liaient à chacun d'eux un cordon de couleur différente. Ces couleurs représentaient trois amoureux (amoureuses) de la personne qui « liait le jonc. » Le lendemain, le brin d'herbe qui se trouvait être grand plus que les autres désignait le futur mari ou la future femme. Si les trois brins étaient restés de la même longueur — ce qui devait forcément arriver si l'on avait bien scrupuleusement mesuré en les choisissant c'est qu'aucune des trois personnes ne devait épouser l'opérant. »

La relation de Bovy présente sur celle-ci de notables différences. Il réserve aux jeunes filles la pratique de lier le jonc, réduit au noir, au rouge et au vert les nuances des cordons et leur donne une signification symbolique ; enfin, il fixe la date au premier mai, tandis que le texte ci-dessus rattache la coutume à la fête de l'Ascension.

Il suffira de constater qu'à l'époque où écrivait Bovy, on ajoutait peu d'importance, et pour cause, à des détails aussi menus. Que d'ailleurs, le vieil auteur s'est contenté de rapporter ce qui se faisait dans le quartier où il vécut et qu'il aimait, sans songer que les traditions constatées pouvaient très bien se retrouver ailleurs sous une forme différente ou avec des détails plus circonstanciés. La question de la date seule reste debout tout entière ; mais il n'est rien d'étonnant à voir l'usage dont il s'agit passer du premier mai à l'Ascension ou réciproquement.

C'est également le sort réservé à la plantation des maïs, qui se pratiquait de-ci de-là tantôt à l'une des dates, tantôt aux deux, sans que l'on puisse dire, dans ce dernier cas, lequel des soirs était le plus propice ou bien le préféré.

